

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ATTITUDE DU DANEMARK QUANT À LA PÊCHE AU SAUMON DE L'ATLANTIQUE—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE CANADA

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agit du cas unique et peu banal d'un membre du cabinet consultant aux Canadiens de faire ce que le gouvernement, le Canada en soi, ne pourrait entreprendre, selon lui, c'est-à-dire de boycotter les produits danois. J'aimerais savoir quelle mesure va prendre le gouvernement vis-à-vis du gouvernement du Danemark pour activer les choses de ce côté? Allons-nous rappeler notre ambassadeur de Copenhague, pour fins de consultation? Bref, quand allons-nous mettre fin à notre douceuse diplomatie à ce sujet?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, de telles instances du Canada auprès du Danemark sont, que je sache, sans précédent. Ce sont les plus énergiques que le Canada ait jamais faites à un autre gouvernement sur une question de commerce. La preuve en est la réaction au Danemark.

En ce qui concerne le ministre des Pêches, il a déclaré qu'il ne préconiserait aucun changement dans la politique gouvernementale. Pressé de questions à ce sujet, il a dit qu'à son avis personnel, les acheteurs pourraient manifester leur déplaisir de la décision du gouvernement du Danemark. Il est libre d'avoir personnellement cette opinion, et peut-être l'honorable représentant la partage-t-il, monsieur l'Orateur.

M. Macquarrie: Le ministre admet-il donc que ces instances n'ont pas eu de succès?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, si elles n'ont pas eu de succès, je ne pense pas que ce soit une raison d'arrêter d'en faire.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A-t-il l'intention de consulter l'ambassadeur du Danemark au Canada, pour déterminer exactement quelle est l'attitude de son gouvernement à la veille de la réunion des membres signataires de la Convention internationale des pêches du nord-ouest de l'Atlantique, à Washington, alors que les dépêches des journaux indiquent que le Danemark ne veut pas revenir sur sa décision et compte, au détriment du Canada, continuer à pêcher le saumon en haute mer?

L'hon. M. Sharp: Malheureusement, monsieur l'Orateur, telle semble être l'attitude du gouvernement du Danemark. A vrai dire, les journaux danois ont publié des renseignements erronés, que le gouvernement du Danemark a corrigés, mais selon lesquels nous avons donné notre assentiment à l'accord que les Danois et les Américains avaient élaboré. Comme mon honorable ami le sait, monsieur l'Orateur, nous nous opposons à la pêche du saumon en haute mer par n'importe quel pays du monde. Nous croyons que le droit de s'y opposer appartient à tous les pays dans les cours d'eau desquels le saumon fraye.

[L'hon. M. O'Connell.]

LA FONCTION PUBLIQUE

LE GROUPE DES POMPIERS—LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE CONCILIATION ET LES DIRECTIVES CONCERNANT LES BARÈMES DE TRAITEMENT

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. A-t-on donné comme directive au président de la commission de conciliation que le gouvernement a fermement décidé l'adoption de barèmes de traitements régionaux négociés pour les pompiers de l'Alliance de la Fonction publique?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, le représentant n'est pas sans savoir que le gouvernement ne donne aucune directive aux présidents de commissions de conciliation. Des requêtes sont présentées au conciliateur des deux parties, dont une est le gouvernement.

LA POSITION GOUVERNEMENTALE AU SUJET DES BARÈMES DE TRAITEMENT RÉGIONAUX

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné que le président du Conseil du Trésor s'est déclaré en faveur de barèmes de traitements régionaux, pourrait-il nous dire si le gouvernement a pour politique d'adopter de tels barèmes pour l'ensemble de la Fonction publique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA POLITIQUE RELATIVE AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS—DISCUSSION AVEC LES PROVINCES

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser au très honorable premier ministre une question concernant la politique des investissements étrangers au pays.

Pourrait-il dire à la Chambre si l'on a tenu des négociations ou des consultations avec les provinces au sujet de cette politique, qui sera présentée bientôt et, dans la négative, a-t-il l'intention de convaincre les provinces des objectifs auxquels vise cette politique, avant l'application de la loi en cause?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, j'ai moi-même écrit à tous les premiers ministres provinciaux pour les mettre au courant de la loi, au moment où nous la présentons, et de la déclaration que nous avons faite. Les consultations, si elles n'ont pas commencé, commenceront incessamment.

Quant à la dernière partie de la question, j'y répondrai en disant que cela dépendra évidemment de la rapidité avec laquelle les provinces nous feront connaître leurs points de vue. Déjà les réactions semblent très favorables, mais quand les discussions aborderont les détails, nous aurons peut-être quelques éclaircissements pour ce qui est de la loi elle-même.